

CAGNOTTE



Date limite :
Samedi 22
Avril
2023

Soutien à Annie FAURE poursuivie pour diffamation par Hubert

Docteur en Médecine, spécialiste des maladies respiratoires, Annie Faure a effectué plusieurs missions humanitaires pour Médecin du Monde, notamment en Birmanie, au Soudan et au Rwanda. Présente au Rwanda lors du Génocide de 1994, elle a écrit un ouvrage publié en Octobre 1995 intitulé "Blessures d'humanitaire". Depuis elle mène, avec d'autres, un combat pour la reconnaissance de la responsabilité de l'état Français dans le Génocide des Tutsis au Rwanda. Interrogée par France Inter le 7 avril 2019, lors de la commémoration du Génocide Tutsis, elle déclare en évoquant monsieur Védrine alors secrétaire général de l'Elysée : "C'est lui qui a accepté ou fermé les yeux sur la livraison d'armes et la protection des génocidaires". Cette partie de sa déclaration est diffusée sur France Inter le 8 avril dans le journal de 8h, puis régulièrement durant la journée sur France Info. A la suite de cela, elle sera poursuivie par Hubert Védrine pour délit de diffamation publique. L'audience du procès se tiendra les 20 et 21 avril 2023 au Tribunal de Grande Instance de Paris. Monsieur Védrine a pour habitude de poursuivre régulièrement les personnes qui le mettent en cause concernant cet épisode tragique de l'histoire contemporaine. Afin de soutenir Annie Faure dans son combat, nous mettons en place une cagnotte qui servira à financer sa défense. Les sommes qui resteraient inutilisées seraient alors consacrées au soutien de la défense des Femmes Tutsis

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/9S602d20>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Gauthier Vantieghem